



Assurance de mon credit exorbitante

Par **lorillot**, le **29/04/2009** à **09:08**

Bonjour,j ai fait un pret a la banque populaire de 30000euro ma mere c est porté caution et la banque m a obligé a prendre une assurance pour obtenir ce prêt dont le montant est de 112 euro par mois puije resilier cette assurance ou m adresser a une autre assurance je suis rentré en contact avec eux ils ne veulent rien savoir quelles sont les demarche a suivre pour ne plus payer ce montant exhorbitant merci de vos conseils

Par **ascott**, le **29/04/2009** à **23:18**

Sic'est une condition du prêt, vs ne pouvez rien faire
contacter le site APRILm c'est une grosse société de courtage lyonnaise qui ont une assurance prêt
comparez le tarif
si c'est bon, soumettez leur le problème ils entreront en contact avec votre banquier
mais je crains que ce soit tardif
salutations